



**LOI DE PROGRAMMATION DE LA JUSTICE :
TOUT UN PROGRAMME...**

**39^e SÉMINAIRE
DU TOUQUET**

Vendredi 27 & Samedi 28
Septembre 2019

ixad

Juin-Juillet 2019

TARIF JUSQU'AU 30 JUIN 2019			
320 €	ABONNEMENT 12 HEURES AVOCAT AYANT + DE 2 ANS DE BARREAU	520 €	ABONNEMENT ILLIMITÉ AVOCAT AYANT + DE 2 ANS DE BARREAU
220 €	ABONNEMENT 12 HEURES JEUNE BARREAU	350 €	ABONNEMENT ILLIMITÉ JEUNE BARREAU

TANT QUE LE RÉGLEMENT DE L'ABONNEMENT N'EST PAS PARVENU À IXAD, LE TARIF PLEIN SERA APPLIQUÉ

Dernier mois pour souscrire à un abonnement...

Rendez-vous sur votre Espace Avocat pour vous inscrire !!

FORMATIONS - EXCEPTIONNELLES

Thématiques et intervenants	Dates et Horaires	Lieu	Prix (hors abonnement)	Choix
TRAVAIL Incontournable en Droit social : La santé et sécurité du salarié dans l'entreprise : De la prévention à la gestion des risques	Judi 04 juillet 2019 De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (6 heures)	DIEPPE Le Carré	210 € (La session de 6 heures Judi 4 Juillet)	<input type="checkbox"/>
<i>Nicolas BODINEAU</i> Avocat au Barreau de Rouen	Vendredi 05 juillet 2019 De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (6 heures)		210 € (La session de 6 heures Vendredi 5 Juillet)	<input type="checkbox"/>
<i>Gontrand CHERRIER</i> Avocat au Barreau de Rouen			420 € (La session de 12 heures Judi 4 ET Vendredi 5 Juillet)	<input type="checkbox"/>
<i>Eléonore LAB SIMON</i> Avocat au Barreau de Rouen				
<i>Kévin MONGERMONT</i> Avocat au Barreau de Caen				
<i>Yannick PAGNERRE</i> Maître de Conférences, Université Panthéon-Assas Paris II				

**INCONTOURNABLE
EN DROIT SOCIAL**

JUDI 4 JUILLET 2019
ET/OU
VENDREDI 5 JUILLET 2019
DE 9H A 12H ET DE 14H A 17H
DIEPPE - LES BAINS

**Ordre des avocats
DIEPPE**

SOCIAL

ixad

**LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU SALARIÉ DANS
L'ENTREPRISE :
DE LA PRÉVENTION À LA GESTION DES RISQUES**

JUDI 4 JUILLET
DE 9H A 12H ET DE 14H A 17H

8H30	CAFÉ D'ACCUEIL	14H-15H30	ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES KEVIN MONGERMONT AVOCAT AU BARREAU DE CAEN
9H	OUVERTURE DES TRAVAUX MARIÉ-PIERRE OCEL BÂTONNIER DU BARREAU DE DIEPPE	10H30	PAUSE CAFÉ
9H45 - 10H30	OBLIGATION DE SÉCURITÉ YANNICK PAGNERRE MAÎTRE DE CONFÉRENCES	15H45-17H	LA RÉFORME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : RETOUR SUR QUELQUES MOIS DE PRATIQUE NICOLAS BODINEAU AVOCAT AU BARREAU DE ROUEN
10H30	PAUSE CAFÉ		
10H45-12H	RISQUES PSYCHOSOCIAUX ELEONORE LAB SIMON AVOCAT AU BARREAU DE ROUEN		
12H	DÉJEUNER LIBRE		

VENDREDI 5 JUILLET
DE 9H A 12H ET DE 14H A 17H

1 ATELIER AU CHOIX PAR DEMI-JOURNÉE

FORMATIONS - RESSORT - COUR D'APPEL : AMIENS

Thématiques et intervenants	Dates et Horaires	Lieu	Prix (hors abonnement)	Choix
-----------------------------	-------------------	------	---------------------------	-------

**SECURITE SOCIALE-PROTECTION
SOCIALE-TRAVAIL**

Actualité trimestrielle : Droit social

Jeudi 27 juin 2019
De 17h00 à 21h00
(4 heures)

AMIENS
Maison de l'Avocat

140 €
(La session de 4 heures)



Jean Pierre AARON
Magistrat Honoraire, Amiens

Christian GARNIER
Ancien Bâtonnier du Barreau de Beauvais,
Avocat Honoraire, Beauvais

DEONTOLOGIE

Semaine de la Déontologie:
Concevoir, sécuriser et faire vivre la
convention d'honoraires

Mardi 02 juillet 2019
De 09h00 à 12h00
(3 heures)

AMIENS
Maison de l'Avocat

105 €
(La session de 3 heures)



Sérène MEDRANO
Avocat au Barreau d'Amiens

DEONTOLOGIE

Semaine de la Déontologie :
Les litiges d'honoraires

Mardi 02 juillet 2019
De 13h30 à 16h30
(3 heures)

AMIENS
Maison de l'Avocat

105 €
(La session de 3 heures)



Sérène MEDRANO
Avocat au Barreau d'Amiens

DEONTOLOGIE

Semaine de la Déontologie :
Le B à BA des institutions ordinales : Non,
le CNB n'est pas la CNBF !

Mercredi 03 juillet 2019
De 13h30 à 16h30
(3 heures)

AMIENS
Maison de l'Avocat

105 €
(La session de 3 heures)



Marie-Laure VIEL
Ancien Bâtonnier du Barreau de Saint
Quentin

DEONTOLOGIE

Semaine de la Déontologie :
Les indispensables : Quid de la
Responsabilité civile et des assurances

Jeudi 04 juillet 2019
De 09h00 à 12h00
(3 heures)

AMIENS
Maison de l'Avocat

105 €
(La session de 3 heures)



Nicolas LHOMMEAU
Responsable Technique Sinistres et
Formation, Société de Courtage des
Barreaux

DEONTOLOGIE

Semaine de la Déontologie :
Les codes et usages non-écrits de la
profession d'Avocat

Vendredi 05 juillet 2019
De 09h00 à 12h00
(3 heures)

AMIENS
Maison de l'Avocat

105 €
(La session de 3 heures)



Frédéric BAUBE
Ancien Bâtonnier du Barreau de Compiègne

DEONTOLOGIE

Semaine de la Déontologie :
"J'ai deux trois petites choses à vous dire"

Vendredi 05 juillet 2019
De 14h30 à 17h30
(3 heures)

AMIENS
Maison de l'Avocat

105 €
(La session de 3 heures)



Jérôme BIGNON
Avocat Honoraire, Paris,
Sénateur de la Somme (Hauts-de-France),
Membre du comité de Déontologie
parlementaire du Sénat

FORMATIONS - RESSORT - COUR D'APPEL : DOUAI

Une instruction ministérielle récente nous impose d'adapter nos procédures de sécurité.
Dès lors, l'accès à IXAD est conditionné par la détention permanente de votre **carte professionnelle** et sa présentation en cas de contrôle inopiné.

Thématiques et intervenants	Dates et Horaires	Lieu	Prix (hors abonnement)	Choix
<u>FAMILLE-PERSONNES-PATRIMOINE-FIS</u> <u>CAL-DOUANIER</u> L'ingénierie patrimoniale <i>Sébastien COMPAROT</i> <i>Avocat au Barreau de Paris</i>	Mardi 25 juin 2019 De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (7 heures)	LILLE IXAD	245 € (La session de 7 heures)	<input type="checkbox"/>
<u>FAMILLE-PERSONNES-PATRIMOINE</u> La fiscalité du divorce : Les bons réflexes <i>Stéphanie PAILLARD</i> <i>Avocat au Barreau de Paris</i>	Vendredi 28 juin 2019 De 13h00 à 17h00 (4 heures)	LILLE IXAD	140 € (La session de 4 heures)	<input type="checkbox"/>
<u>DEONTOLOGIE-NOUVELLES</u> <u>TECHNOLOGIES-INFORMATION-</u> <u>COMMUNICATION</u> Semaine de la Déontologie : Du bon usage des réseaux sociaux <i>Anne-Hélène HAMONIC</i> <i>Office Manager, Nouveau Monde Avocats</i>	Lundi 01 juillet 2019 De 09h00 à 12h00 (3 heures)	LILLE IXAD	105 € (La session de 3 heures)	<input type="checkbox"/>
<u>DEONTOLOGIE-NOUVELLES</u> <u>TECHNOLOGIES-INFORMATION-</u> <u>COMMUNICATION</u> Semaine de la Déontologie : Les codes et usages non-écrits de la profession d'Avocat <i>Frédéric BAUBE</i> <i>Ancien Bâtonnier du Barreau de</i>	Lundi 01 juillet 2019 De 13h30 à 16h30 (3 heures)	LILLE IXAD	105 € (La session de 3 heures)	<input type="checkbox"/>
<u>CREDIT-CONSOMMATION-</u> <u>DEONTOLOGIE-MARD/MEDIATION</u> Semaine de la Déontologie : Les litiges d'Honoraires <i>Jérôme HERCE</i> <i>Ancien Bâtonnier du Barreau de Rouen,</i> <i>Médiateur national de la consommation de</i> <i>la profession d'Avocat</i>	Mardi 02 juillet 2019 De 09h00 à 12h00 (3 heures)	LILLE IXAD	105 € (La session de 3 heures)	<input type="checkbox"/>

<p>DEONTOLOGIE Semaine de la Déontologie : Concevoir, sécuriser et faire vivre la convention d'honoraires</p> <p><i>Hélène FONTAINE</i> Ancien Bâtonnier du Barreau de Lille</p>	<p>Mardi 02 juillet 2019 De 13h30 à 16h30 (3 heures)</p>	<p>LILLE IXAD</p>	<p>105 € (La session de 3 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>ASSURANCES-DEONTOLOGIE Semaine de la Déontologie : Les indispensables : Quid de la Responsabilité civile et des assurances</p> <p><i>Emmanuel MASSON</i> Ancien Bâtonnier du Barreau de Lille</p>	<p>Mercredi 03 juillet 2019 De 09h00 à 12h00 (3 heures)</p>	<p>LILLE IXAD</p>	<p>105 € (La session de 3 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>DEONTOLOGIE Semaine de la Déontologie : Les indispensables : Le contentieux disciplinaire</p> <p><i>Dominique VANBATTEN</i> Ancien Bâtonnier du Barreau de Dunkerque</p>	<p>Mercredi 03 juillet 2019 De 13h30 à 16h30 (3 heures)</p>	<p>LILLE IXAD</p>	<p>140 € (La session de 4 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>DEONTOLOGIE Semaine de la Déontologie : Focus : Blanchiment d'argent</p> <p><i>Dominique BASDEVANT</i> Avocat au Barreau de Paris, Ancien Membre du Conseil National des Barreaux</p>	<p>Jeudi 04 juillet 2019 De 09h00 à 12h00 (3 heures)</p>	<p>LILLE IXAD</p>	<p>105 € (La session de 3 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>DEONTOLOGIE-PENAL Semaine de la Déontologie : Droit Pénal et Déontologie</p> <p><i>Alice COHEN-SABBAN</i> Avocat au Barreau de Lille</p> <p><i>Hélène GAUTIER-GORRE</i> Responsable administratif et juridique, Barreau de Lille</p>	<p>Jeudi 04 juillet 2019 De 13h30 à 16h30 (3 heures)</p>	<p>LILLE IXAD</p>	<p>105 € (La session de 3 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>SECURITE SOCIALE-PROTECTION SOCIALE-TRAVAIL Actualité trimestrielle : Droit social</p> <p><i>Mario CALIFANO</i> Avocat au Barreau de Lille</p> <p><i>Bruno PLATEL</i> Avocat au Barreau de Lille</p>	<p>Jeudi 04 juillet 2019 De 17h30 à 20h30 (3 heures)</p>	<p>BETHUNE Maison de l'Avocat</p>	<p>105 € (La session de 3 heures)</p>	<input type="checkbox"/>
<p>FISCAL-DOUANIER-SOCIETES Parcours Droit des sociétés : La dissolution sociétaire</p> <p><i>Lionel MANTEAU</i> Avocat Honoraire, Compiègne</p>	<p>Vendredi 05 juillet 2019 De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (6 heures)</p>	<p>ARRAS Maison de l'Avocat</p>	<p>210 € (La session de 6 heures)</p>	<input type="checkbox"/>

DEONTOLOGIE

Semaine de la Déontologie :
Les rendez-vous de la Déontologie

Vendredi 05 juillet 2019
De 13h30 à 16h30
(3 heures)

LILLE
IXAD

105 €
(La session de 3 heures)



Denis LEQUAI
Ancien Bâtonnier du Barreau de Lille

FORMATIONS - RESSORT - COUR D'APPEL : ROUEN

Thématiques et intervenants	Dates et Horaires	Lieu	Prix (hors abonnement)	Choix
DEONTOLOGIE Les fondamentaux en Déontologie <i>Benoît DAKIN</i> <i>Ancien Bâtonnier du Barreau de Dieppe</i>	Judi 27 juin 2019 De 16h00 à 19h00 (3 heures)	DIEPPE Maison de l'Avocat	105 € (La session de 3 heures)	<input type="checkbox"/>
TRAVAIL Incontournable en Droit social : La santé et sécurité du salarié dans l'entreprise : De la prévention à la gestion des risques	Judi 04 juillet 2019 De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (6 heures)	DIEPPE Le Carré	210 € (La session de 6 heures Judi 4 Juillet)	<input type="checkbox"/>
<i>Nicolas BODINEAU</i> <i>Avocat au Barreau de Rouen</i>	Vendredi 05 juillet 2019 De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (6 heures)		210 € (La session de 6 heures Vendredi 5 Juillet)	<input type="checkbox"/>
<i>Gontrand CHERRIER</i> <i>Avocat au Barreau de Rouen</i>			420 € (La session de 12 heures Judi 4 ET Vendredi 5 Juillet)	<input type="checkbox"/>
<i>Eléonore LAB SIMON</i> <i>Avocat au Barreau de Rouen</i>				
<i>Kévin MONGERMONT</i> <i>Avocat au Barreau de Caen</i>				
<i>Yannick PAGNERRE</i> <i>Maître de Conférences, Université</i> <i>Panthéon-Assas Paris II</i>				

INCONTOURNABLE EN DROIT SOCIAL

JEUDI 4 JUILLET 2019
ET/OU
VENDREDI 5 JUILLET 2019
DE 9H A 12H ET DE 14H A 17H

DIEPPE - LES BAINS



SOCIAL



LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU SALARIÉ DANS L'ENTREPRISE : DE LA PRÉVENTION À LA GESTION DES RISQUES

JEUDI 4 JUILLET

DE 9H A 12H ET DE 14H A 17H

8H50

CAFÉ D'ACCUEIL

14H-15H30

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET
MALADIES PROFESSIONNELLES

9H

OUVERTURE DES TRAVAUX

MARIE-PIERRE OGEL
BÂTONNIER DU BARREAU DE DIEPPE

KÉVIN MONGERMONT
AVOCAT AU BARREAU DE CAEN

9H15 - 10H30

OBLIGATION DE SÉCURITÉ

YANNICK PAGNERRE
MAÎTRE DE CONFÉRENCES

10H30

PAUSE CAFÉ

10H50

PAUSE CAFÉ

15H45-17H

LA RÉFORME DE LA SÉCURITÉ
SOCIALE : RETOUR SUR
QUELQUES MOIS DE PRATIQUE

10H45-12H

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

ÉLÉONORE LAB-SIMON
AVOCAT AU BARREAU DE ROUEN

NICOLAS BODINEAU
AVOCAT AU BARREAU DE ROUEN

12H

DÉJEUNER LIBRE

CONTRAND CHERRIER
AVOCAT AU BARREAU DE ROUEN

VENDREDI 5 JUILLET

DE 9H A 12H ET DE 14H A 17H

1 ATELIER AU CHOIX PAR DEMI-JOURNÉE

Nombre de formations choisies :

Merci de joindre à ce bulletin la photocopie de l'attestation qui vous a été délivrée par l'URSSAF pour l'année 2018 (Avocats exerçant à titre libéral, attestation reçue en 2019)

Nom : _____ Prénom : _____
Nom du Cabinet : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ / _____ / _____ / _____ / _____ Portable : _____ / _____ / _____ / _____ / _____
Date de naissance : ____/____/____ Lieu de Naissance : _____ Département de naissance : ____
Courriel : _____ Code NAF : _____
Barreau : _____ N° Case : _____
Date de prestation de serment : _____ N° Siret : _____
Statut : Profession libérale : _____ Oui/Non _____ Si non, précisez : _____

ABONNEMENT : Les heures **non suivies** du forfait 12 heures seront déduites dudit forfait et ne seront pas reportables sur une autre formation.

ANNULATION : possible dans les 72 heures précédant la formation, remboursement, sur demande écrite, de 50% des droits d'inscription. Aucun remboursement effectué au-delà de ce délai, hors cas de force majeure appréciée par le Conseil d'Administration d'IXAD.

INSCRIPTION : Seules les personnes inscrites sont informées individuellement de toutes modifications ou report de formation.

Dans le cadre d'une convention de financement des formations, IXAD bénéficie pour toutes ses formations, d'une subvention de prise en charge collective. Seules certaines formations spécifiquement renseignées peuvent faire l'objet d'une prise en charge individuelle.

MODE DE REGLEMENT

Abonnement du 1er janvier 2019 au 30 juin 2019

Pour tout abonnement acquitté et réceptionné entre le 1er avril 2019 et le 30 juin 2019

Attention :

- > Souscription individuelle hormis déjeuner(s) éventuel(s)
- > Valable pour l'année civile (du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019)
- > Non reportable sur l'année suivante
- > Non éligible auprès d'un organisme de prise en charge individuelle
- > Les heures non suivies du forfait 12 heures seront déduites dudit forfait. Elles ne sont pas reportables sur une autre formation.

TARIF ABONNEMENT			
Tarif abonnement acquitté et réceptionné entre le 1er avril 2019 et le 30 juin 2019			
<input type="checkbox"/> 320 €	Abonnement 12 heures Avocat ayant plus de 2 ans de Barreau	<input type="checkbox"/> 520 €	Abonnement illimité Avocat ayant plus de 2 ans de Barreau
<input type="checkbox"/> 220 €	Abonnement 12 heures Jeune Barreau Date de prestation de serment : .. / .. / ..	<input type="checkbox"/> 350 €	Abonnement illimité Jeune Barreau Date de prestation de serment : .. / .. / ..
Au-delà du 1er juillet 2019, il n'est plus possible de souscrire à l'une des formules d'abonnement			
Tant que le règlement de l'abonnement n'est pas parvenu à IXAD, le plein tarif sera appliqué			

Faculté de Droit
1, place Déliot
CS 10 269
59024 LILLE CEDEX
Tél : 03.20.90.77.35
Email : ixadfc2@ixad.fr
Site Internet : www.ixad.fr



Inscription à l'unité :

POUR DES IMPÉRATIFS COMPTABLE, MERCI DE BIEN VOULOIR EFFECTUER UN CHÈQUE PAR FORMATION

En signant ce formulaire, vous acceptez les conditions générales de souscription

Fait à Le Signature